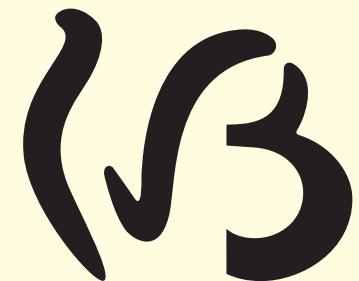
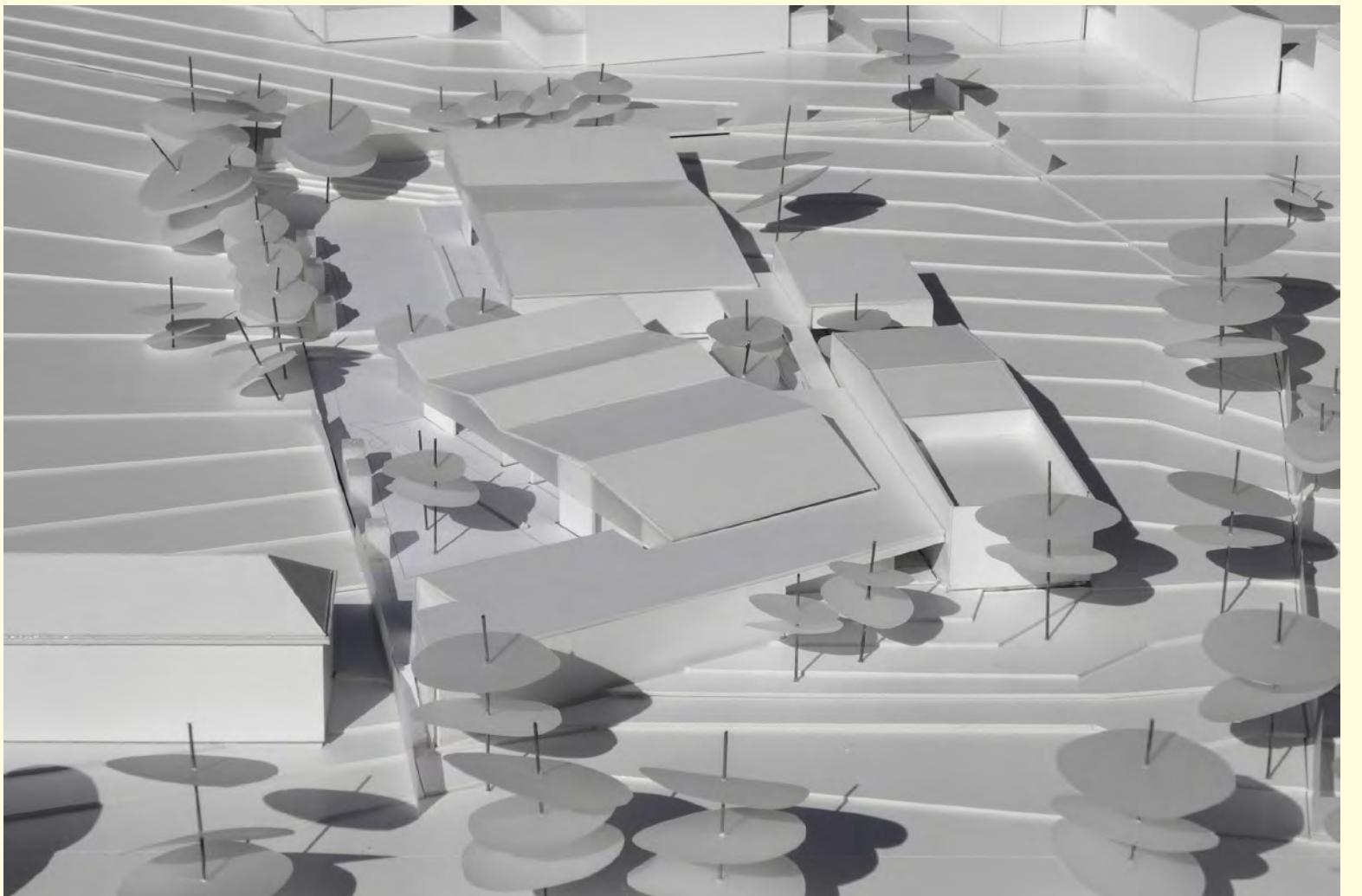


# Cellule Architecture



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



In samenwerking met de Cellule  
Architectuur van de Féderation  
Wallonie-Bruxelles

## Cœur de crèche

En vue de la construire une crèche et une antenne ONE sur son territoire, la commune de Grâce-Hollogne a fait appel à l'expertise de la Cellule Architecture. La justesse de l'inscription urbanistique et paysagère du projet de l'Atelier d'architecture DANIEL DELGOFFE-AADD a convaincu le Jury.

En septembre 2014, la commune de Grâce-Hollogne, dans la région de Liège, a lancé un marché de service pour la désignation d'une équipe auteur de projet pour la construction d'un milieu communal d'accueil de la petite enfance (crèche) et d'une antenne ONE. En allouant sa confiance à la Cellule architecture, la Commune a osé s'imposer librement d'accorder du temps et d'avoir de l'attention, de l'ambition pour la qualité architecturale de cet équipement public d'accueil, de sociabilisation et d'éducation des tout petits. La commune a décidé de partager la décision du choix du lauréat avec un Jury composé de personnes aux profils différenciés et complémentaires: responsables communaux, personnel de la crèche, Cellule architecture, architectes de la Région Wallonne et architectes experts (praticiens et enseignants dans les facultés d'architecture de l'ULg, l'UCL et de l'ULB).

Le site (actuellement agora de sport) prévu pour la nouvelle construction est inclus dans une cité d'habitations sociales des années 1950; il est bordé au nord-est par une venelle publique et présente une légère pente vers la rue avec un dégagement paysager de qualité vers la vallée et un terril au sud-est. Il se positionne à proximité d'autres équipements publics à venir.

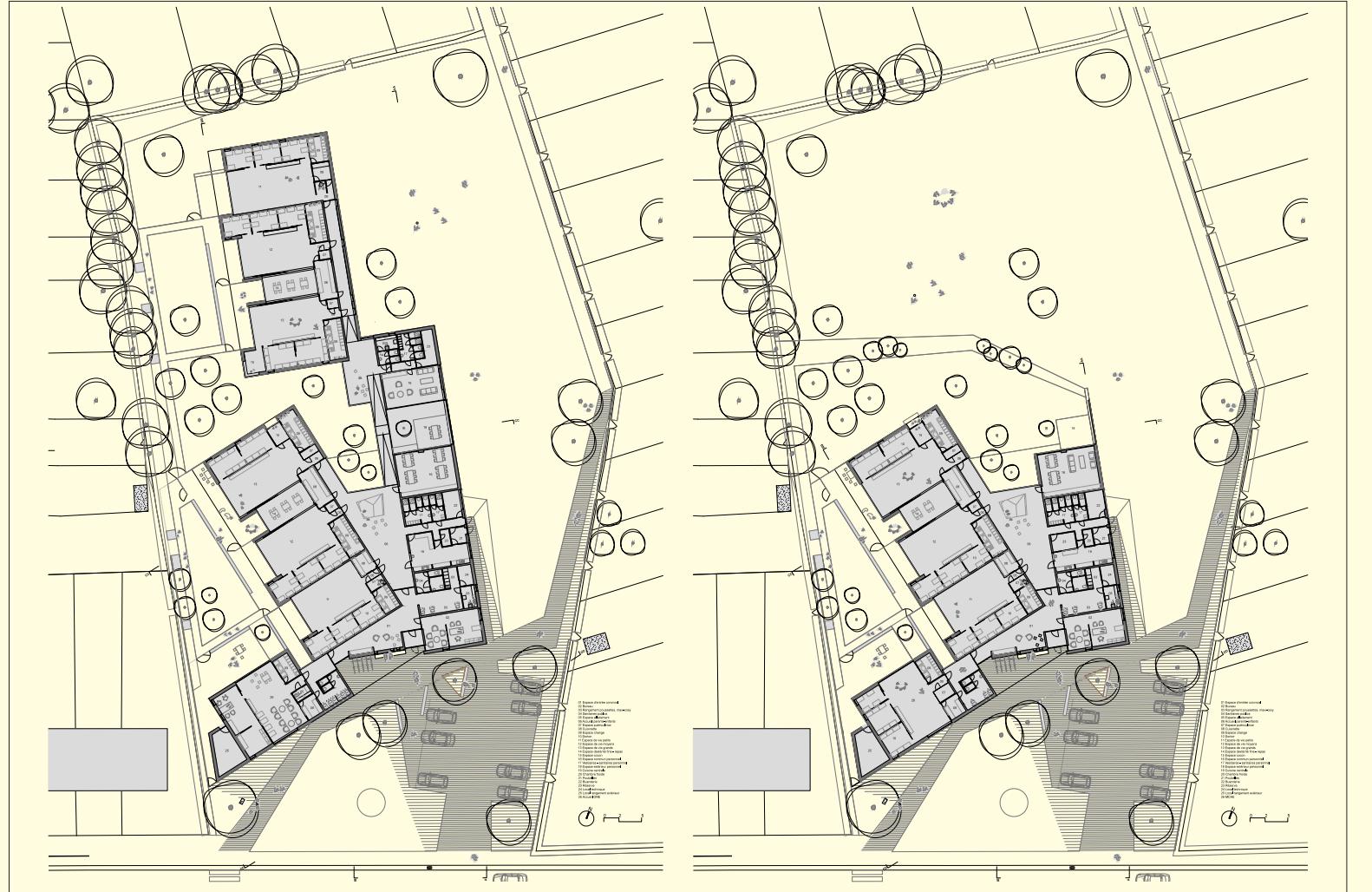
Le marché portait sur deux phases. La première reprend deux éléments. L'un vise la construction d'une crèche de 36 lits ainsi que tous les espaces et services nécessaires à son bon fonctionnement. L'autre concerne la construction d'une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE) d'une capacité de 12 enfants.

La seconde phase (sous réserve d'un financement complémentaire Cigogne) vise le doublement de la capacité d'accueil de la crèche (soit un passage à 72 lits) et la reconversion de la MCAE en un service dédié à l'enfance, tel qu'une antenne de consultation ONE accueillant également des activités de préparation à l'accouchement et de suivi de l'allaitement maternel.

Les critères d'attribution sont: la qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte (40%), la performance et fonctionnalité de l'outil (gestion des flux et organisation spatiale des activités, adaptabilité de l'outil, intelligence environnementale) (40%) et l'optimalisation de l'investissement (rapport performance/coût) (20%). En mars 2015, le Jury a évalué les propositions selon l'ensemble de ces critères au regard des deux options envisagées: réalisation ou non de la phase 2.

**CONSTRUCTION D'UN MILIEU COMMUNAL D'ACCUEIL D'ENFANTS (CRÈCHE) À GRÂCE-HOLLOGNE**  
**MAÎTRE DE L'OUVRAGE** Commune de Grâce-Hollogne  
**MISSION** Le marché porte sur deux phases. La première reprend deux éléments. L'un est une crèche de 36 lits visant l'accueil d'enfants de 0 à 36 mois, répartis suivant 3 services. L'autre élément est une MCAE (Maison Communale d'Accueil de l'Enfance) d'une capacité de 12 enfants. Certaines fonctions sont mutualisées entre crèche et MCAE. La seconde phase vise le doublement de la capacité d'accueil de la crèche (soit le passage à 72 lits). Dans ce cadre, la MCAE devra alors aisément pouvoir être reconvertis en un service dédié à l'enfance, tel qu'une antenne de consultation ONE. L'un des objectifs du projet est de favoriser le ressenti, par les enfants mais aussi par les puéricultrices, d'espaces d'accueil d'échelle familiale.  
**BUDGET** 3.250.000 euros (hors tva, honoraires et mobilier non fixe non compris)  
**PROCÉDURE** négociée avec publicité européenne  
**AVIS DE MARCHÉ** août 2014  
**ATTRIBUTION** mars 2015  
**RÉALISATION** 2018

<b>LAURÉAT</b>	<b>ATELIER PAYSAGE</b> paysage <b>NEY &amp; PARTNERS</b> Wow stabilité <b>DTS</b> techniques spéciales, PEB <b>ASM ACOUSTICS</b> acoustique <b>LA VILLA HERMOSA</b> design signalétique
<b>ATELIER D'ARCHITECTURE</b> <b>DANIEL DELGOFFE</b>	architecture, acoustique, design mobilier, design signalétique <b>ATELIER PAYSAGE</b> paysage <b>BUREAU D'ÉTUDES LEMAIRE</b> stabilité, techniques spéciales, PEB
<b>SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS</b>	<b>BUREAU D'ARCHITECTURE</b> <b>LEDROIT-PIERRET-POLET</b> architecture, design mobilier <b>LANDZICHT</b> paysage <b>GEOFFREY EWANK</b> stabilité <b>MK ENGINEERING</b> techniques spéciales, PEB <b>MODALYSE</b> acoustique <b>MANUELA DECHAMPS OTAMENDI</b> design signalétique
<b>ATELIER D'ARCHITECTURE</b> <b>DELINCÉ</b> architecture, design mobilier <b>LANDSCAPE DESIGN</b> <b>PARTNERSHIP</b> paysage <b>BAUMANS-DEFFET</b> urbanisme <b>STABILI-D</b> stabilité <b>ZEUGMA ENGINEERING</b> techniques spéciales <b>ATS</b> acoustique <b>ANNE CRAHAY ET JOHN PAN</b> design signalétique <b>ECONOLOGIC</b> PEB	<b>A.M. MANGER NIELSEN / DE VISSCHER &amp; VINCENTELLI</b> architecture, design mobilier, design signalétique <b>MAARTEN BRAL</b> paysage <b>BUREAU D'ÉTUDES GREISCH</b> stabilité, techniques spéciales, PEB <b>ATS</b> acoustique <b>SPECIMEN ARCHITECTS</b> architecture, design mobilier



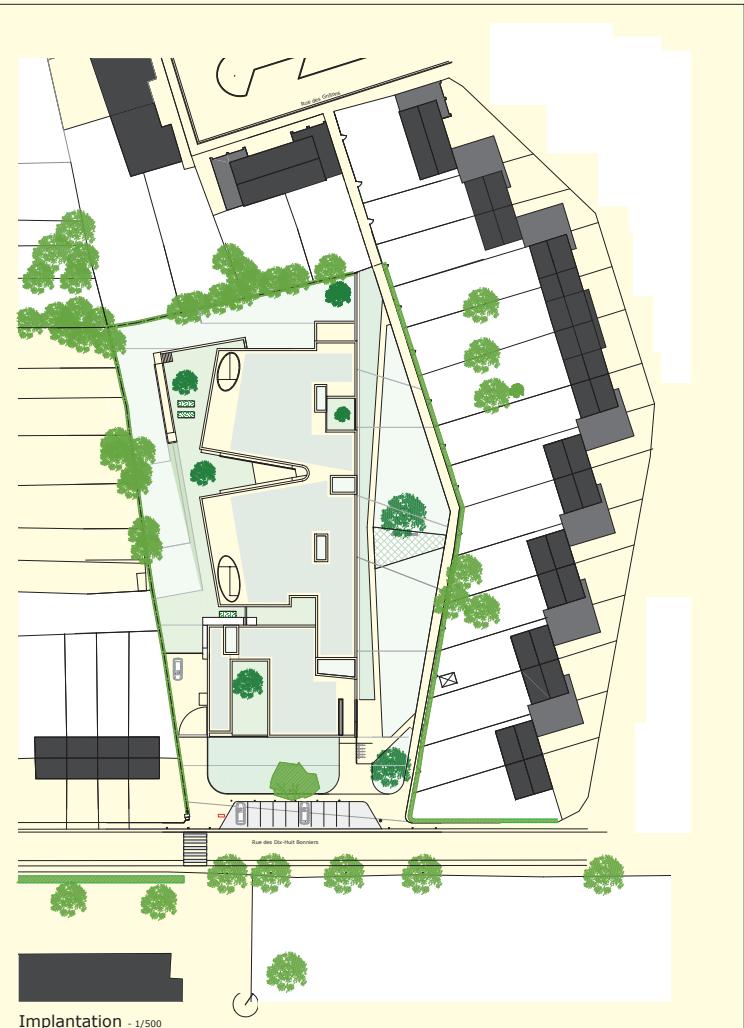
N° 287

Cinq projets présentés, cinq projets de qualité, trois postures. Tout en ayant des définitions architecturales spécifiques et des fonctionnements différents, les projets des équipes Delincé, Delgoffe et Spécimen proposent une attitude relativement identique: la première phase du projet se positionne dans le bas du terrain, en continuité du bâti existant (avec diverses proximités de la voirie), les nouveaux bâtiments cadrent des espaces extérieurs pour les enfants au sud-ouest et le dégagement d'un espace public en lien avec la venelle du côté nord-est. La phase 2 se développe en fond de site dans la continuité de l'étalement du projet suivant la pente du terrain.

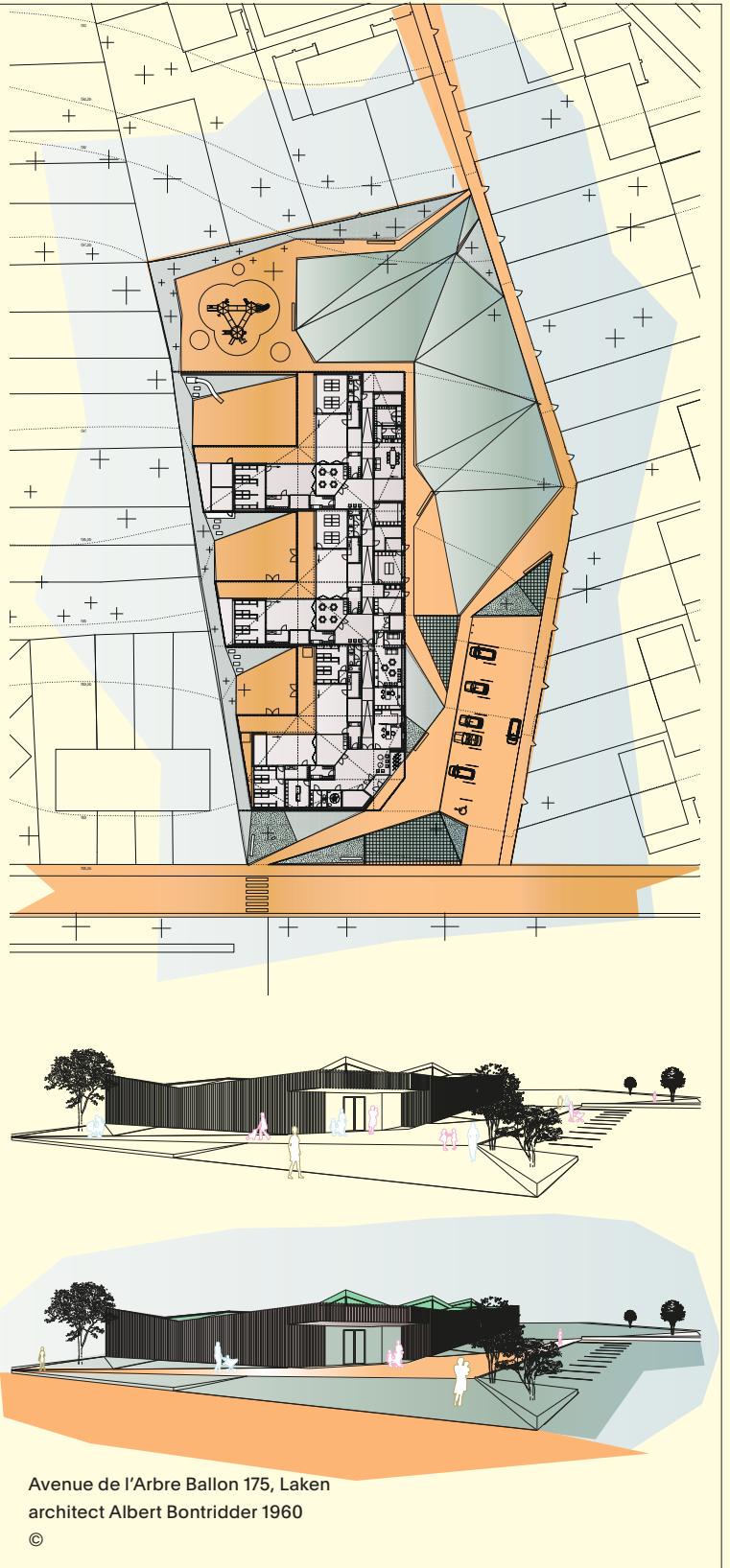
L'équipe Manger Nielsen/De Visscher & Vincentelli installe elle un volume compact et sculptural en fond de site et propose aux usagers un temps de nature pour accéder au bâtiment. Cette traversée d'un espace boisé devant le nouveau bâtiment donne de la profondeur à la parcelle tant visuellement que physiquement et l'atmosphère végétale fait référence au terril tout proche. La

proposition audacieuse (et controversée) est sans doute la plus pertinente pour le développement de la phase 2 vers l'avant du site mais risque de perdre son caractère particulier si le bois perd en profondeur.

La proposition assez directe des architectes Ledroit-Pierret-Polet complète le réseau existant de venelles et de placettes. Un bâtiment sur deux niveaux occupe le front de voirie et s'encastre comme un socle dans la pente du terrain, créant un véritable petit monde pour les enfants en balcon sur le reste du site. L'expression de ce nouvel équipement public est tout aussi directe. Elle s'inspire du vocabulaire architectural du bâti existant en y appliquant le principe de la règle (symétrie, matériaux, gabarit) et de la dérogation (couleurs, textures), à l'instar de l'enfant qui a besoin de règles et de libertés. En phase 2, le parc dégagé à l'arrière du site reste généreux et la nouvelle aile connecte plus directement les espaces intérieurs au site.



Avenue de l'Arbre Ballon 175, Laken  
architect Albert Bontridder 1960  
©



Avenue de l'Arbre Ballon 175, Laken  
architect Albert Bontridder 1960  
©

Le Jury a sélectionné le projet de l'atelier d'architecture Daniel Delgoffe-AAdd. Il a souligné la justesse de l'inscription urbanistique et paysagère de la proposition. Le rapport d'échelle avec l'environnement, la composition volumétrique déhanchée et fragmentée prolonge le bâti existant, crée une belle diversité pour les espaces extérieurs tant privés que publics et aménage des vues particulières depuis l'intérieur. Le projet propose une sorte de modèle réduit du quartier avec une venelle, des petits jardins, des vues courtes, intimes et des vues longues vers l'extérieur de l'infrastructure. La zone de parking est qualifiée et sécurisée; elle joue le rôle d'antichambre extérieure et fait le trait d'union entre le paysage proche habité (espace public et jardins privés) et le grand paysage (terril et vues jusqu'au Condroz).

La structuration du projet et des différents services est très claire et très efficace dans son rapport surface nette/brute. La conception architecturale offre un véritable parcours via un travail précis sur les vues, sur les volumes intérieurs et sur la lumière

naturelle. Les séquences de distribution qualifient le projet dans toute sa longueur et permettent un véritable cœur de crèche pouvant accueillir des activités particulières.

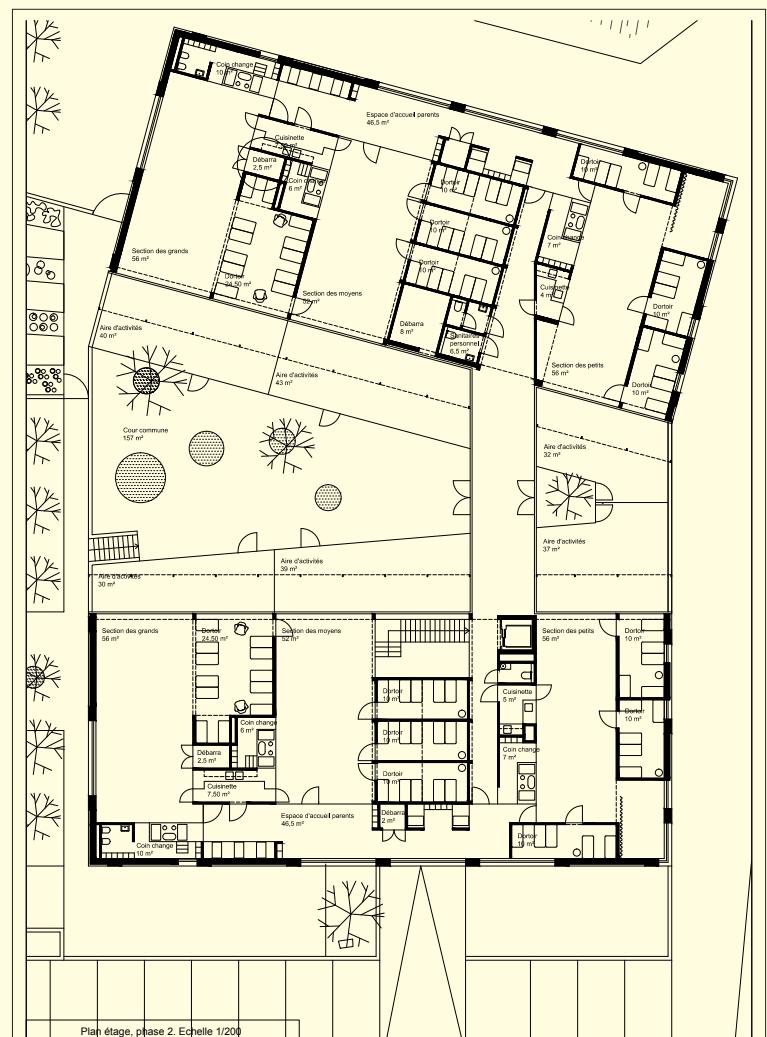
L'ajustement volumétrique, le plissement des toitures et l'expression reste plus flou, ou plutôt plus souple. Sans doute l'occasion de promesses que chacun ajuste inconsciemment suivant ses visions.

Les profils, les couleurs, les transparences seront à accorder avec l'équipe pédagogique dans un second temps; rappelons que nous sommes au stade de la pré-esquisse.

Une exposition des cinq projets a été organisée par la commune de Grâce-Hollogne en novembre 2015. C'était une belle occasion de communiquer avec les citoyens sur la procédure et sur le choix du lauréat, une belle occasion aussi de reconnaître et faire connaître le travail des cinq équipes.



Avenue de l'Arbre Ballon 175, Laken  
architect Albert Bontridder 1960



Avenue de l'Arbre Ballon 175, Laken  
architect Albert Bontridder 1960